

MAIRIE DE SAINT-YORRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07/10/22
Date d'affichage 07/10/22
Nombre de conseillers : En exercice : 23 / Présents : 15/ Votants : 20

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 14 octobre à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-YORRE s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Maire.

Etaient présents :

M. KUCHNA Joseph
M. NOCART Eddy
Mme GRIMARD Eliane
Mme COULON Sylvie
Mme LAFARGE Audrey

M. LABONNE Gérard
Mme MOUBAMBA Stéphanie
Mme METENIER Patricia
M. MARCAUD Hugues
M. LEBON Thierry

Mme GUERRY Laure
M. CORRE Patrice
Mme BRUYERE Mireille
Mme FERNANDEZ Maryline
M. DEBOST Anthony

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DESFEMMES Didier a donné pouvoir à M. KUCHNA Joseph
Mme VERNIS Cécile a donné pouvoir à M. CORRE Patrice
M. CONIL Gaël a donné pouvoir à Mme LAFARGE Audrey
Mme GONZALEZ Sylvie a donné pouvoir à Mme METENIER Patricia
M. DE SOUZA Bertrand a donné pouvoir à M. DEBOST Anthony

Absents :

M. DIFALLAH Azdine

M. RENÉ David

M. BAUDON Julien

Joseph KUCHNA, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal à 20H30.

Il procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre 15 conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 23, il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. LEBON Thierry est élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

6- Acquisitions et cessions 2021

Rapporteur / Eddy NOCART

Vu l'article L.2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture du bilan des cessions et acquisitions 2021 de la commune de Saint-Yorre ;

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application agréée E-legal.com

ACQUISITIONS				
Délibération	Adresse	Numéros parcelle	Prix	Ancien propriétaire
06-2021	Rue Charles Chanlon	BL 316/318/320	0,00 €	M. DUCHER
52-2021	20 Rue Jacques Dupuy	BD 170/171	46 000,00 €	M. LE DU
54-2021	Les Vorettes	BI 55	14 456,00 €	Consorts LARDANS
			60 456,00	

CESSIONS				
Délibération	Adresse	Numéros parcelle	Prix	Nouveau propriétaire
06-2021	Rue Charles Chanlon	BL 322	0,00 €	M. DUCHER
26-2021	Zone du Bois des Jarraux	AZ 94/95/101	6 869,50 €	VICHY COMMUNAUTE
55-2021	Avenue de Vichy	BM 154/166/ 161/164	24 959,00 €	SCI GENTY ET FILS
			31 828,50	

NB : La cession prévue par la délibération n°55-2021 n'est plus d'actualité, du fait du désistement de l'acquéreur.

Le Conseil municipal prendre acte de ce bilan des acquisitions et cessions de l'année 2021.

Fait à Saint-Yorre, le 20 octobre 2022,

Le Maire

Joseph KUCHNA



Le Secrétaire de séance,

Thierry LEBON

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application autorisée: F-leva@le.com